



Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale CAL/Luxembourg :

Thématique : « Séparation Eglise-Etat : la liberté d'expression »

Activité : Animation Séparation Eglise-Etat- Liberté d'expression- groupe 1

Date : 05-05-22

Lieu : Libramont

Organisation/partenaires si autre que la régionale : -

Nombre de participants : 11

Rapport transmis par : Catherine Bernard

Autres précisions : -

Réflexions :

- Certaines blagues peuvent heurter particulièrement au regard du contexte actuel
- Eléments qui peuvent heurter particulièrement : racisme, stigmatisation des femmes, quand cela touche aux enfants, les amalgames.
- Tout dépend de qui vient la blague : une blague raciste énoncée par une personne de la minorité concernée est plus acceptable.
- Les caricatures sont là pour faire rire, mais également pour dénoncer.
- Différence entre blagues et humour « choisis » et « imposés ». Exemple : spectacle pour lequel j'achète les places et affichage public.
- Rire de ce qu'on est vs ce qu'on fait ; ce qu'on ne choisit pas vs ce qu'on choisit.

Questions :

- Que doit-on par exemple penser du rachat de Twitter par Elon Musk qui argue la liberté d'expression ?
- Quelles sont les limites de la liberté d'expression ?
- A quel moment une blague est-elle choquante ?
-

Propositions :

-
-
-